

# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 310 - 1er MARS 1984 - Prix 1 F.

## NAVALE

### La France a des besoins non satisfaits

Nous reproduisons ci-dessous la déclaration de René Magré, conseiller municipal de Saint-Nazaire, lors de la séance du 17 février.

L'armateur Delmas-Vieljeux vient de recevoir du gouvernement l'autorisation de construire deux grumiers en Yougoslavie.

A l'heure où les chantiers navals français connaissent des difficultés, il était nécessaire que les quatre navires soient construits en France.

La décision du gouvernement n'est donc pas une décision qui répond complètement à ce que nous aurions souhaité. D'autant qu'il est naturellement beaucoup plus rentable de construire quatre navires identiques que deux et que d'autres décisions peuvent intervenir rapidement.

Je pense que cette affaire illustre bien le problème de la construction navale française.

On parle beaucoup de la crise ou de mutations technologiques.

La vérité est que la crise existe, c'est vrai.

Mais c'est vrai aussi que ces dernières années elle ne s'est pas aggravée et que l'année 1983 a même vu une remontée sensible des commandes mondiales.

La vérité aussi est que la France a des besoins du point

de vue de sa flotte qui ne sont pas satisfaits.

La vérité enfin est que trop souvent encore les armateurs passent commande à l'étranger.

Et c'est ainsi, malheureusement, que la France, qui était parmi les cinq premiers pays constructeurs du monde, se retrouve maintenant en 11 ou 12<sup>e</sup> position.

C'est là que réside la raison essentielle des difficultés.

Il y a un recul industriel incontestable.

Le carnet de commandes français qui représentait 5 % du carnet mondial est tombé au-dessous des 2 %.

Il est grand temps d'en prendre conscience face à tous ceux qui veulent porter des coups à cette industrie pourtant vitale pour notre pays et pour notre localité.

On a trop parlé de diversifier pour faire autre chose alors qu'il est nécessaire de garder les industries utiles.

On a trop accusé cette industrie importante d'être responsable de tous les maux alors que dans le même temps on renforçait la mono-industrie en supprimant la S.E.M.M. Babcock,

la Chaudronnerie ou la Mécanique à Montoir et que justement, grâce à la Navale, ces travailleurs retrouvaient un emploi.

On parle trop de mutations, d'industries nouvelles, alors que chaque personne sérieuse sait bien que toute la France ne va pas se reconverter dans l'électronique.

J'ai participé mardi dernier à la réunion tripartite et j'ai des craintes.

L'attitude et la politique du patronat de la Navale, et face à cela, la baisse successive des objectifs du gouvernement constituent une pente, une orientation dangereuse.

Je pense qu'il faut tout faire pour redresser la situation.

Et je voudrais ici condamner la Direction des Chantiers de l'Atlantique et sa décision d'imposer le chômage partiel au personnel.

Cette décision est totalement injustifiée et injustifiable.

Les chantiers ont encore neuf commandes à livrer et cela représente environ 5 millions et demi d'heures de travail productif. Si les grumiers se confirmaient, cela ferait 7 millions et demi. Et il faut savoir que la charge annuelle est de 6 millions d'heures.

Il est absolument incontestable qu'en prenant un certain nombre de mesures tout à fait possibles :

- pour lisser les charges,
- pour entreprendre tout de suite des études pour des navires catalogues,
- pour arrêter les nombreuses heures supplémentaires encore effectuées,

il était possible d'éviter le chômage.

D'ailleurs, la Direction, et encore au dernier C.C.E. du 13 janvier, a de nombreuses fois laissé entendre que 1984 devait se dérouler sans problème.

Il s'agit donc bien de mesures prises par des gens plus soucieux de manœuvres politiques que de saine gestion d'une entreprise publique.

La décision a été annoncée juste avant la réunion tripartite et la totalité du personnel sera frappée au mois de mai. C'est-à-dire la veille d'une importante élection politique.

C'est donc tout à fait clair, mais c'est scandaleux, car des milliers de familles vont être durement frappées ainsi que l'économie locale toute entière.

Un bref calcul montre que les 6 000 salariés vont voir leurs salaires amputés au total de 300 millions de francs par mois.

C'est-à-dire que le chômage prévu pour l'instant jusqu'au mois de juillet va occasionner à l'économie locale un manque à gagner d'un milliard de centimes.

Ce n'est pas rien et lorsque l'on parle de coût dans la navale, voilà aussi une donnée à prendre en compte. Toute la population nazairienne est donc bien concernée et pas seulement les travailleurs des Chantiers. Et je crois qu'il est grand temps de relever le défi.



## ÉTUDIANTS COMMUNISTES

### ILS ONT TENU LEUR CONGRÈS DE VILLE

Le samedi 25 février 1984 se déroulait le Congrès de ville de l'Union des Etudiants Communistes de Nantes. Ils se sont réunis, les 15 délégués (es) pour faire le point sur les premiers mois d'actions au sein des facultés. Divers sujets ont été abordés, amenant des débats sur l'avenir professionnel incertain et inintéressant des étudiants, sur les mutations technologiques qui vont introduire de nombreux changements dans la vie de la nouvelle génération ainsi que sur de nombreux autres thèmes.

Le Congrès de ville s'est aussi intéressé au rôle croissant de l'UEC auprès des étudiants de Nantes, du déploiement d'actions et d'activités dans les facultés et les écoles nantaises pour mobiliser la masse des étudiantes et étudiants.

Le Congrès s'est clôturé par une élection du bureau de ville de l'U.E.C. (qui a porté à cinq le nombre de ses dirigeants) membres délégués au Congrès national qui se déroulera du 8 au 11 mars 1984 à Paris.

FLO.

#### LE BUREAU DE VILLE

Marc LEBORGNE, Secrétaire.  
Florence MOUSSEAU, Secrétaire à l'organisation.  
Nathalie BREMONT, Responsable à Clarté.  
J.-Daniel NOEL, Responsable aux activités - Culture.  
Christine LE HERISSE, Trésorière.

## JEUDI 22 MARS - 20 H.

Salle de la Bourse du Travail - NANTES

## CONFÉRENCE-DÉBAT

Sous l'égide des Amis de « Révolution »

## EMPLOI ET MUTATIONS INDUSTRIELLES

avec

**RÉNE LEGUEN**

Membre du Conseil Economique et Social

et

**CLAUDE POPEREN**

Membres du Bureau Politique du P.C.F.

## FILIÈRE MARITIME

Son développement source d'emplois pour la région

## DÉBAT

organisé par le Comité régional des Pays de Loire du P.C.F.

**VENDREDI 2 MARS - 17 H 30**

Maison du Peuple - SAINT-NAZAIRE

Avec la participation de

**Claude POPEREN**

Membre du Bureau Politique, délégué régional du P.C.F.

**Joé METZGER**

Membre du Comité Central, secrétaire du Comité régional du P.C.F.

## SOUSCRIPTION

## NATIONALE

(Voir page 3)

Cinéma "les Club"

76, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE TEL. -53-41

Tous les jours matinées et soirées Tarif réduit jeudi et lundi pour tous

MESRINE

13 h 55 - 16 h 15  
19 h 55 - 22 h 20

RUSTY JAMES

14 h - 16 h 20  
20 h 05 - 22 h 25

A MORT L'ARBITRE

14 h - 16 h 20  
20 h 05 - 22 h 25

Jusqu'à dimanche :

Gwendoline

(dolby-stéréo)  
j.v. 16 h 20 - 22 h 25  
s.d. 16 h 20 - 20 h 05

Jusqu'à dimanche :

CLASH

(int. - 13 ans)  
j.v. 14 h - 20 h 05  
s.d. 14 h - 22 h 25

l.m. ART et ESSAIS

FAIT DIVERS

14 h 10 - 16 h 30  
20 h 30 - 22 h 30

Les KORRIGANS

8, avenue de la République

ST-NAZAIRE

Tél. 22.44.79

LOUISIANE

L'Ascenseur

(int. - 13 ans)

EMMANUELLE IV

(int. - 18 ans)

LE JOUR D'APRÈS

LES CAVALIERS DE L'ORAGE

UGC APOLLO

5 SALLES • 5 FILMS

L'ÉTINCELLE

LE GARDE DU CORPS

MESRINE

A MORT L'ARBITRE

L'ASCENSEUR (int. - 13 ans)

A l'affiche à Nantes

APOLLO

- 1 - 13 h 30, 15 h 40, 17 h 55, 20 h 10, 22 h 25 + s. 0 h 40 : L'ÉTINCELLE.
- 2 - 13 h 55, 15 h 05, 18 h, 20 h 05, 22 h + s. 0 h 20 : LE GARDE DU CORPS.
- 3 - 13 h 25, 15 h 35, 17 h 50, 20 h 05, 22 h 20 + s. 0 h 35 : MESRINE.
- 4 - 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h + s. 0 h 05 : A MORT L'ARBITRE.
- 5 - 14 h 05, 16 h 10, 18 h 15, 20 h 20, 22 h 25 + s. 0 h 30 : L'ASCENSEUR.

COLISEE (14 h, 16 h, 20 h, 22 h)

- 1 - GWENDOLINE
- 2 - LOUISIANE
- 3 - L'ASCENSEUR

CONCORDE (1<sup>er</sup> film 19 h ; dim. 14 h, 2<sup>e</sup> film 21 h + dim. 15 h ; 3<sup>e</sup> film 23 h)

- 1 - PRENOM CARMEN + DELIVRANCE + TARZON LA HONTE DE LA JUNGLE.
- 2 - LE JOUR D'APRES + MORT A VENISE + POSSESSION.
- 3 - TRICHEURS + CLASH + JACQUES MESRINE.
- 4 - MONTY PHYTON SACRE GRAAL + LA VIE DE BRIAN + LE SENS DE LA VIE.

GAUMONT

- 1 - 14 h, 16 h 30, 19 h 40, 22 h 10 : UN AMOUR DE SWANN.
- 2 - 14 h 15, 16 h 30, 19 h 55, 22 h 10 : LES CAVALIERS DE L'ORAGE.
- 3 - 13 h 50, 16 h, 20 h, 22 h 10 + 18 h dim. : EMMANUELLE IV.
- 4 - 14 h 10, 16 h 30, 19 h 50, 22 h 10 : FENETRE SUR COUR.
- 5 - 14 h, 16 h, 20 h 10, 22 h 10 + 18 h dim. : RUSTY JAMES.
- 6 - 13 h 55, 16 h, 20 h 05, 22 h 10 + dim. 18 h : LE JOLI CŒUR.

KATORZA (14 h, 16 h, 20 h, 22 h) :

- 1 - RUSTY JAMES.
- 2 - LA FEMME FLAMBEE.
- 3 - ORANGE MECANIQUE.
- 4 - A MORT L'ARBITRE.
- 5 - TO BE OR NOT TO BE (V.O.).
- 6 - TRAHISON CONJUGALE (V.O.).

RACINE (14 h, 16 h 30, 20 h, 22 h 30)

- 1 - DON CAMILLO.
- 2 - RUE BARBARE.

ARIEL (14, 16 h 30, 20 h, 22 h 20)

- TCHAO PANTIN.
- MESRINE.

OLYMPIA (14 h, 16 h, 20 h, 22 h) :

- STAR 80.

CINEMATOGAPHE

- Mercredi, samedi, 14 h 30, 16 h 30, LES CYGNES SAUVAGES.
- Tous les jours, 21 h : LES JOUEURS D'ECHEC.

HORAIRE LES KORRIGANS

Salle 1 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 30, s.d., 13 h 45, 17 h 15, 20 h 45.

Salle 2 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 05, 22 h 15 ; s.d., 13 h 50, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 30.

Salle 3 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 15, 22 h 25 ; s.d., 13 h 50, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 30.

Salle 4 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h, 22 h 20 ; s.d., 14 h, 16 h 20, 20 h, 22 h 20.

Salle 5 : j.v.l.m., 14 h 15, 20 h 10, 22 h 15 ; s.d., 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 30.

LES FILMS DE LA SEMAINE

- UN AMOUR DE SWANN. — Film de Volker Schlöndorff, avec Jérémy Irons, Ornella Muti, Alain Delon, Fanny Ardant, Marie-Christine Barrault.
- L'ÉTINCELLE. — Film de Michel Lang, avec Clio Goldsmith, Roger Hanin, John Moulder Brown, Simon Ward, Lysette Anthony, Polly Adams.

Gaumont

JEREMY IRONS dans le rôle de Swann



UN AMOUR DE SWANN

UN FILM DE VOLKER SCHLÖNDORFF D'APRES L'OEUVRE DE MARCEL PROUST

Gaumont

ORNELLA MUTI dans le rôle de Odette de Crecy



UN AMOUR DE SWANN

UN FILM DE VOLKER SCHLÖNDORFF D'APRES L'OEUVRE DE MARCEL PROUST

● MESRINE. — Film de André Génovèse. Avec Nicolas Silberg, Caroline Aguilar, Michel Pujade, Gérard Sergue.

● STAR 80. — Film de Bob Fosse, avec Mariel Hemingway, Eric Roberts, Cliff Robertson, Roger Ress, David Glennon, Carroll Baker.

● LA FEMME FLAMBEE. — Film de Robert Van Ackeren. Avec : Gudrun Landgrèbe, Matthieu Carrière, Hanns Zischler, Gabriele Lafari.

● TRAHISONS CONJUGALES. — Film américain de David Jones, avec Jeremy Crons, Ben Kingsley, Patricia Hodge.

● LOUISIANE. — Film de Philippe de Broca, avec Margot Kidder, Ian Charleson, Lloyd Buckner, Victor Lanoux, Andréa Ferréol.

● A MORT L'ARBITRE. — Film de Jean-Pierre Mocky. Avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Carole Laure, Laurent Malet, Claude Brosset, J.-P. Mocky.

● L'ASCENSEUR. — Film de Dick Maas. Avec Huub Stapel, Willeke Van Ammelrooy, Josine Van Dalsum.

● CLASH. — Film de Raphaël Delpard. Avec Pierre Clementi, Catherine Alric, Bernard Fresson.

● RUSTY JAMES. — Film de Francis Ford Coppola, avec Matt Dillon, Mickey Rourke, Vincent Spano, Diane Lane, Diane Scarwid, Dennis Hopper.

● LES CAVALIERS DE L'ORAGE. — Film de Gérard Vergez, avec Marlène Jobert, Gérard Klein, Wadek Stanczak, Vittorio Mezzogiorno, Jean Rougerie.

● LE GARDE DU CORPS. — Film de François Leterrier, avec Jane Birkin, Gérard Jugnot, Sami Frey, Didier Kaminka, Nicole Jamet, Evelyne Didi.

● EMMANUELLE IV. — Film de Francis Giacobetti, avec Sylvia Kristel, Mia Nygren, Patrick Bauchau, Deborah Power.

● TRICHEURS. — Film de Barbet Schroeder, avec Jacques Dutronc, Bulle Ogier, Kurt Raab, Virgilio Teixeira.

● DON CAMILLO. — Film américain de Terence Hill avec Terence Hill, Colin Blakely, Mimsy Farmer, Ross Hill.

● GWENDOLINE. — Film de Just Jaeckin, avec Tawny Kitaen, Brent Huss, Zabou, Bernadette Lafont, Jean Rougerie, André Julien.

G

place du commerce 48.29.95

UN AMOUR DE SWANN

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (dolby-stéréo)

EMMANUELLE IV (int. - 18 ans)

Fenêtre sur cour

RUSTY JAMES

LE JOLI CŒUR

● FENETRE SUR COUR. — Film de Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Grace Kelly, Wendell Corey.

● TO BE OR NOT TO BE. — Film de Alan Johnson, avec Mel Brooks, Anne Bancroft, Tim Matheson, Charles Durning, José Ferrer, George Gaynes.

● LE JOUR D'APRES. — Film de Nicholas Meyer, avec Jason Robards, Jo Beth Williams, Steven Guttenberg, John Cullum, John Lithgow, Biot Beisch.

● LE JOLI CŒUR. — Film de Francis Perrin, avec Francis Perrin, Cyrielle Claire, Sylvain Rougerie, Patricia Cartier, Michèle Bernier, Annie Jouzier.

Emprunt d'Etat Mars 1984

12,90 % DUREE 7 ANS

12,50 % REVISABLE A OPTION D'ECHANGE DUREE 12 ANS

DATE DE JOUISSANCE : 12 MARS 1984 CLOTURE SANS PRÉAVIS

Renseignez-vous auprès des banques, des comptables publics et des établissements financiers

UN PLACEMENT POUR LA FRANCE

du 29 Février au 10 Mars

# anniversaire E. LECLERC

Route de La Rochelle **REZE**

**MAINTENANT, L'ELECTRO-MENAGER - TELE  
S'ACHETE au CENTRE E. LECLERC, Rte de La Rochelle, à REZE**

EN PLUS DE  
SES PRIX

## CREDIT GRATUIT 6 MOIS\*

SUR GROS ELECTRO-MENAGER - TELEVISEURS - VIDEO - HIFI  
pour achat d'une valeur minimum de 2.000 Frs après versement comptant de 20 % et 6 mensualités égales  
après acceptation du dossier. Financement SOFINCO au taux effectif global de 26,20 % maximum l'an.  
Frais et agios payés par le CENTRE LECLERC. Assurance facultative à la charge du client.

EXEMPLES DE PRIX :

\* Durant l'ANNIVERSAIRE.

### LAVE-LINGE

Marque	Réf.	Prix	Cap. kg	Nbr. prog.	Prog. éco	Bac à produit	Charg.	Arrêt cuve plein	Essor t/mn	Cons. kW/h	Dimensions
SIDEX	PS 110	1 255 F	5	12	-	3	frontal		370	2,3	50 x 60 x 85
CORBERO	LD 6000	1 820 F	5	8	1	3	dessus		400	2,75	45 x 60 x 85
PHILIPS	AWB 290	2 150 F	5	8	-	2	dessus		360	2,8	50 x 60 x 85
RADIOLA	0 85	2 260 F	5	12	1	4	dessus		500	3	48 x 60 x 85
BRANDT	BX 554	2 540 F	5	12	2	3	dessus		470	2,8	48 x 60 x 83
PHILIPS	AWB 844	2 950 F	5	8	1	3	dessus	*	120/750	2,5	40 x 60 x 85

### REFRIGERATEURS

Marque	Réf.	Prix	Nbre porte	Vol. réfri.	Vol. cong.	Déglivrage	Nbre groupe	Cons. kW/h	Dimensions	Couleur
BRANDT	HC 216	1 462 F	1	216	-	semi	1	0,75	53,5 x 60 x 119,7	blanc
PHILIPS	9161	1 775 F	1	205	-	auto	1	1,10	55 x 60 x 113	blanc
BRANDT	DUO 350	3 835 F	2	197	153	auto	2	1,80	59,5 x 58,5 x 181,4	blanc

### LAVE-VAISSELLE

Marque	Réf.	Prix	Nbre couv.	Nbre prog.	Prog. éco	Cuve	Nbre bras	Cons. cycle + long	Dimensions L x P x H	Couleur
BRANDT	LV 1410	2 246 F	12	3	1	inox	3	2,4	59,4 x 57 x 85	blanc
PHILIPS	ADG 810	2 550 F	12	4		inox	2	2,2	57 x 60 x 85	blanc
BRANDT	LV 2020	2 620 F	12	5	2	inox	3	2,4	59,4 x 57 x 85	blanc

### TELEVISEURS

Marque	Réf.	Prix	Ecran	Tube	Télécommande	Alimentation	Dimensions L H P	Cons. kW/h
BRANDT noir et bl.	31604	850 F	31 cm	110°	-	220 volts 12 volts	32,6 x 27,5 x 25	55
BRANDT couleur	14121	2 590 F	36 cm	90°	-	220 volts	47 x 33,5 x 39,1	60
PHILIPS couleur	16 C 2202	3 350 F	42 cm	90°	-	220 volts	51 x 36,5 x 41	55
BRANDT couleur	20806 T	3 890 F	51 cm	90°	tél. infrarouge 16 prog. 11 fonc.	220 volts	61,5 x 41,9 x 48	70
PHILIPS couleur	20 C 3201	3 850 F	51 cm	90°	-	220 volts	62,5 x 45 x 47	55

## LES SERVICES E. LECLERC

**E. Leclerc route de la Rochelle LIVRE :** Livraison rapide du gros électroménager et de votre TV couleur ou magnétoscope déjà testé et préréglé au magasin. Pour l'électroménager, mise en service sur votre installation déjà existante si elle est conforme aux normes.  
**E. Leclerc route de la Rochelle vous aide à FINANCER vos achats :** Sur place, crédit de 4 à 30 mois maximum (sous réserve d'acceptation du dossier par SOFINCO) au taux effectif global de 26,20 % (au 1<sup>er</sup> février 83). Pour l'obtention de votre crédit, vous munir des pièces suivantes : pièce d'identité, bulletin de salaire, quittance E.D.F ou de loyer, relevé d'identité bancaire.  
**E. Leclerc route de la Rochelle et la GARANTIE :** Leclerc route de la Rochelle garantit tout le gros électroménager et la télévision couleur 2 ans, pièce, main-d'œuvre et déplacement (dans un rayon de 15 km) - Garantie 1 an, pièces, main-d'œuvre et déplacements sur la Hi-Fi.  
**E. Leclerc route de la Rochelle et le SERVICE APRES-VENTE :** Le dépannage rapide et efficace sur simple appel téléphonique à notre S.A.V. par le 16 (40) 75.31.34. Le dépannage en nos locaux des interventions nécessitant des moyens et matériels non transportables à domicile. La garantie d'un travail rapide et soigné à prix E. LECLERC fait par des techniciens Leclerc avec les schémas et pièces d'origine de la marque.  
 De plus, Leclerc route de la Rochelle à REZE, dans le cas où votre appareil nécessite une immobilisation prolongée (sur congélateur, réfrigérateur, lave-vaisselle, TV couleur) prête gratuitement un appareil en remplacement pendant la durée de la réparation.

## SOUSCRIPTION NATIONALE

DEUXIEME LISTE (arrêtée au 28-2-1984)

Report ..... 1 640,00 F

Les membres du Comité fédéral

LAMATABOIS Jean-Claude . 100,00 F  
 LE DUS Marcel ..... 50,00 F  
 TROADEC Rémi ..... 100,00 F  
 BUSSON Joël ..... 200,00 F  
 BONTEMPS Gilles ..... 100,00 F  
 LE HERISSE Joëlle ..... 100,00 F  
 CONSTANT Claude ..... 100,00 F  
 MARTEL Geneviève ..... 200,00 F  
 DIQUELOU Thierry ..... 50,00 F  
 BARON Alain ..... 50,00 F  
 MATELIER Denis ..... 50,00 F  
 CHAUVET Huguette ..... 50,00 F

LE HERISSE Michel ..... 100,00 F  
 TROUILLARD Jeannine .... 100,00 F  
 ROUSSEAU Jacques ..... 200,00 F  
 POPEREN Claude ..... 300,00 F  
 ROCHER Maurice ..... 100,00 F  
 COUPEL Jean-Yves ..... 100,00 F

SAINT-SEBASTIEN

Cellule BILLOUX ..... 700,00 F

Cellule BOUVIER  
 CHEMIN Pierre ..... 100,00 F

Total deuxième liste ..... 2 850,00 F  
 A reporter ..... 4 490,00 F

## TRIGNAC : une exposition pour la paix et le désarmement

Plus de 50 personnes assistaient, mercredi dernier, à l'inauguration de l'exposition à Trignac, par le Comité départemental de « l'Appel des 100 ».

Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, présidait cette manifestation au cours de laquelle Loïc Le Gac, délégué départemental de « l'Appel des 100 », devait insister sur « l'urgence nécessaire d'œuvrer pour la paix et le désarmement ». Aujourd'hui, explique-t-il, « l'humanité possède les moyens de s'autodétruire plusieurs fois. Des sommes colossales sont gaspillées alors que la faim, l'analphabétisme, des épidémies diverses sévissent dans le monde ».

Il devait se féliciter que cette exposition circule presque sans interruption en Loire-Atlantique

depuis novembre 83 et rappeler les formidables manifestations organisées en France et dans le monde.

Dans l'assistance, on notait la présence de nombreux élus de Trignac et de Montoir, d'enseignants, de représentants de la CSCV, de l'UFF, de la FNACA, de la FCPE (Centre et Certé), du Club des Anciens, des retraités C.G.T. et aussi celle du directeur du C.E.S. (où l'exposition devait être présentée aux élèves en début de semaine).

Le vendredi 24 février, pour la clôture, la conférence-débat qui fut organisée avec la participation des délégués départementaux de « l'Appel des 100 », Loïc Le Gal et Michel Leroux, suscita un intérêt certain.

## Le Maroc ou l'Espagne ? Pour la droite seul compte le profit immédiat !

Depuis quelque temps, les hommes politique de droite de Loire-Atlantique et des Pays de Loire ne tarissent pas en « discours » sur les succès du port autonome Nantes-St-Nazaire.

Ils se font mousser, comme on dit... Les mêmes qui ne cessent de pleurer sur la situation économique et de mendier la « mise en assistance » du département, tente de récupérer les succès du port... en oubliant de rappeler que si Giscard était encore là, le terminal méthanier ne serait qu'une enveloppe vide. (Ces messieurs condamnant le contrat sur le gaz algérien).

Ils ne sont pas à une contradiction près... La preuve, le port de Nantes. Nantes est en voie de devenir le seul port de la façade atlantique pour l'importation des produits frais du Maroc (50 000 tonnes).

Comme dirait Chauty, Nantes va devenir la tête de pont européenne des primeurs marocaines.

Ce ne sont pas les dockers nantais qui vont faire la fine bouche sur ce résultat. Cinquante d'entre eux sont concernés par ce travail, sans parler des grutiers, des services portualiers, du M.I.N. et tous les emplois induits.

Il est vrai que pour obtenir ce résultat, les contribuables nantais et du département ont été mis à contribution pour financer la modernisation du hangar à primeur. Plusieurs centaines de millions de centimes ont été accordés.

Mais cette participation ne s'arrêtera pas là. Il est promis une augmentation du trafic jusqu'à 75 000 tonnes.

Il faut donc agrandir, il faut de nouveaux investissements.

La ville de Nantes, le Conseil Général se sont engagés à participer.

Pourquoi pas ? Si cela peut entraîner un regain d'activité à notre port qui en a bien besoin.

Mais, car il y a un « mais » ou un « hic », comme vous voudrez, ces investissements ne doivent pas se faire à fonds perdus...

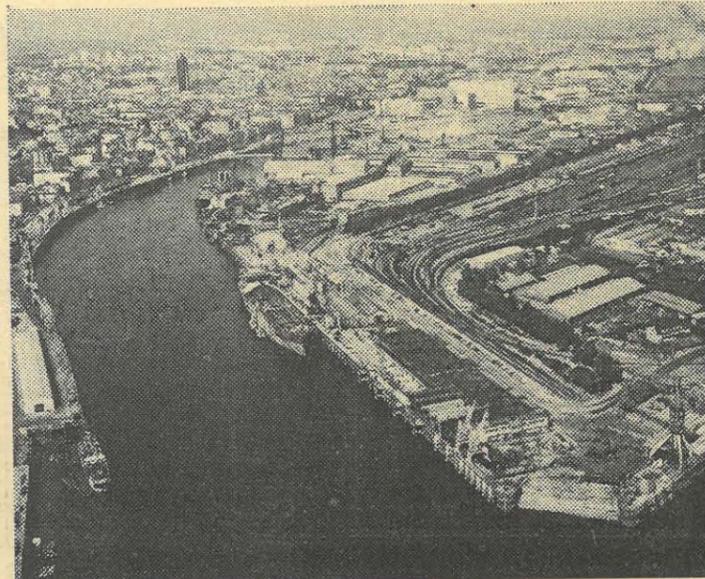
C'est pourtant bien ce qui risque d'arriver... Car ces hommes politiques (Chauty, de Cosé-Brissac, Guichard), qui se font mousser actuellement sur le port, sont les mêmes qui avec Madame Veil, se prononcent pour l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

L'entrée de celle-ci, avec ses primeurs et ses oranges mettra

à mal les accords franco-marocains et la fameuse « tête de pont ». Les investissements réalisés et ceux prévus risquent de l'être en pure perte.

Alors, quel jeu joue la droite ? Pour le moment, elle joue avec l'argent des contribuables, elle joue avec l'avenir du port de Nantes. Seuls comptent pour elle les profits réalisés actuellement avec le développement du trafic. Elle a une vision à court terme. Tant pis si demain les investissements sont inutiles, ce ne sont pas les patrons qui ont payé, mais les contribuables.

N'est-ce pas une raison de plus de s'opposer, avec les communistes à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.  
G. RONTEAU.



**STAGE DES SECRÉTAIRES  
DE CELLULES**  
Samedi 17 mars

**HLM : seule la CNL  
refuse un règlement  
contraignant pour les locataires**

Les organismes H.L.M. et les représentants des Associations de locataires C.N.L., C.G.L., C.S.C.V., C.S.F. se sont réunis le 8 février, afin de mettre en place un règlement intérieur qui concerne tous les locataires H.L.M. du département.

Seule la C.N.L., qui au plan national représente plus de 50 % de locataires, n'a pas voulu signer ce règlement.

En effet, celui-ci est très contraignant pour le locataire : un exemplaire lui sera remis au moment de la signature de l'engagement de location et

sera juridiquement opposable au locataire en cas de litige.

Nous disons qu'il y a suffisamment de lois et de textes sans en ajouter d'autres et les organismes H.L.M. n'ont pas à imposer un règlement tant qu'elles ne seront pas capables de louer un logement sans mal, façons ni infiltrations, avec un chauffage suffisant.

Pour la C.N.L., il ne sera pas question de signer tant que les organismes H.L.M. n'auront pas réglé les importants problèmes qui se posent face à leurs ayants droits que sont les locataires.

Pour tous renseignements concernant ce règlement s'adresser tous les jeudis soir à partir de 18 heures : 47, Chaussée de la Madeleine - NANTES.

Directeur de la publication :  
Maurice ROCHER  
41, rue des Olivettes - NANTES  
Imprimerie Commerciale  
32, boulevard Laënnec - RENNES  
C.P.P. n° 62 987

## EN BREF

● Aux « Docks Industriels », les salariés ont entrepris une grève, mercredi de la semaine passée, sur les sites de Nantes, Basse-Indre et Bouguenais. Ceux-ci protestent contre la non-application d'augmentation salariale de 3,7 % prévue le 1<sup>er</sup> janvier ; les deux jours de chômage partiel mensuel ; ainsi que la réduction du temps de travail hebdomadaire sans compensation de salaire.

● A l'Entreprise de Travaux publics Dodin, à Nantes, la direction a annoncé 66 licenciements, alors que la réduction du temps de travail — avec compensation — serait préférable.

● Aux « Cars Drouin », des arrêts de travail ont été constatés, pendant deux jours la semaine dernière, pour l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés, le délai de carences, l'intégration des primes dans le salaire, le manque d'effectifs, la réduction du temps de travail, la majoration des heures de nuit... et contre la répression syndicale.

● Chez « Cord-International » à Châteaubriant, 16 nouveaux licenciements viennent d'être annoncés. Ceux-ci font suite aux 8 suppressions d'emplois en septembre 83 et 14 autres de décembre dernier. La Direction s'engage-t-elle vers la fermeture de l'entreprise ?

**ÉCOLE FÉDÉRALE**  
du 24 au 30 mars

SECTIONS, FAITES PARVENIR  
VOS CANDIDATURES A LA FEDERATION

## DÉCOLLE EN R.F.A.

La décision de lancer Airbus A 320 avance, Charles Fiterman, Ministre des Transports, s'y emploie activement au niveau national, mais aussi en sa qualité pour six mois de Président de la Commission européenne des transports.

Un pas important vient d'être franchi avec la décision du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne. Dans un communiqué l'USTM-CGT s'en félicite et appelle à intervenir dans les entreprises pour que la Grande-Bretagne se prononce en faveur de l'avion européen.

L'USTM-CGT de Loire-Atlantique apprécie comme très positive la décision que vient de prendre le gouvernement Ouest-Allemand de financer le lancement et le développement du programme AIRBUS A 320.

C'est un pas important qui vient d'être franchi, qui doit permettre que la Grande-Bretagne, rapidement, prenne une décision analogue.

Pour l'USTM-CGT, il est vital pour la construction aéronautique française comme européenne de lancer l'avion nouveau concrétisant ainsi les 51

commandes fermes et les 45 options prises par 5 compagnies de navigation d'une part et ouvrant ainsi les perspectives d'un marché potentiel important pour ce petit dernier d'AIRBUS, d'autre part. C'est possible et ce rapidement. Toutes les conditions sont remplies, côté industriel et commercial, AIRBUS Industrie n'ayant jamais eu avant un lancement autant de commandes. La lutte des travailleurs de la SNIAS avec la CGT a déjà permis cette avancée d'aujourd'hui. Il est possible d'aller plus loin et surtout plus vite.

Cet avion de 150 places correspond à un besoin pour l'aéronautique internationale, AIRBUS peut y prendre une place significative. C'est pourquoi l'USTM-CGT de Loire-Atlantique appelle les travailleurs, et en premier lieu ceux de la SNIAS, à élargir leur action pour imposer un lancement rapide à l'A 320, notamment aux autorités Britanniques.

L'aérospatiale a besoin de cet avion nouveau pour vivre et développer sa technologie. Une raison de plus pour intervenir dans les entreprises.

### OFFRE D'EMPLOIS

Pour dactylographier les adresses commerciales (France) sur des étiquettes autocollantes, nous demandons quelques personnes qui veulent faire cela chez eux. 1 000 adresses : 600 FF net.

Nous demandons également quelques personnes pour emballer des dépliants publicitaires dans des enveloppes (l'envoi par poste par 1 000 environ : 500 FF net).

A faire parvenir par la voie de notre représentant dans notre pays. Renseignements par lettre.

AFA-VSWK Reguliersgracht 41  
1017 LK Amsterdam Pays-Bas.

## TRIGNAC : donner les moyens au service public de l'enseignement

Dans un courrier au ministre de l'Éducation, Jean-Louis LE CORRE maire de Trignac revendique les moyens nécessaires à l'enseignement au C.E.S. Julien Lambot.

Après son intervention auprès de Monsieur le Recteur d'académie, Jean-Louis LE CORRE constate que « le problème ne peut se résoudre au seul plan local, puisqu'il s'agit hélas de répartir la pénurie. Il est donc nécessaire d'intervenir pour obtenir ces moyens... »

Monsieur le Ministre,

Le 8 février dernier, les personnels enseignants du C.E.S. Julien Lambot, puis récemment les responsables F.C.P.E. de l'Etablissement, appelaient mon attention sur les difficultés prévisibles à la prochaine rentrée scolaire 1984-1985, à la suite des décisions prises par Monsieur le Recteur d'académie de supprimer 2 postes d'enseignants P.E.G.C. 1, alors que le nombre d'élèves attendus sera sensiblement le même qu'à la rentrée scolaire 1983-1984.

Le même jour, je me permettais de souligner auprès de Monsieur le Recteur d'académie les graves conséquences qui en résulteraient notamment par la suppression des dédoublements, les classes allant de 25 à 30 élèves, et l'absence de discipline comme E.M.T., dessin, musique, qui subissaient déjà une discrimination certaine.

En outre, ceci va aggraver pour les élèves et les personnels enseignants, les conditions même de l'enseignement et portera ainsi un grave préjudice à nos enfants de notre localité.

Or, Trignac, avec près de 25 % de demandeurs d'emploi, connaît une aggravation des conditions de vie sociale. Cette dégradation de la vie familiale dans ces foyers ont, vous ne pouvez l'ignorer, des incidences sur la scolarité des enfants de ces familles déshéritées, puisque le milieu familial est gravement perturbé.

Ceci avait justifié la demande de classement de notre secteur en zone d'éducation prioritaire.

Force est de constater que loin de prendre en compte cette situation, les mesures annoncées vont à l'encontre des objectifs poursuivis par votre ministère, en accordant à chaque jeune une meilleure éducation préparant au mieux leur insertion dans la vie active.

Pour ces raisons, il me semble opportun d'apporter à Monsieur le Recteur d'académie les moyens nécessaires, notamment par le déblocage d'un collectif budgétaire permettant d'annuler les suppressions de postes au C.E.S. Julien Lambot de Trignac. En vous remerciant de votre attention et dans l'attente de votre décision, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le maire : J.-L. LE CORRE